

LE RÉEMPLOI est partout !

Donné

Réparé

Partagé

Emprunté

Chiné

Troqué

Retouché

Les bonnes adresses
du réemploi sur :

[www.intradel.be/
points-du-reemploi](http://www.intradel.be/points-du-reemploi)

HALTE AU GASPILLAGE!

Optons pour le réemploi !



Aujourd'hui, nous sommes plus de 7 milliards à vivre sur la planète. Chaque jour, pour nous nourrir, nous loger, nous déplacer, travailler, nous divertir, nous consommons des biens et des ressources qui proviennent de la transformation de matières premières : eau, énergie, minerais, bois... Mais ces ressources ne sont pas inépuisables...

Dans la zone INTRADEL, en 2017, la production moyenne de déchets par habitant était de l'ordre de 488 kg, dont environ 70% sont recyclés. Malgré les efforts entrepris par chacun d'entre nous pour réduire ses déchets, ce chiffre reste trop élevé. Pour minimiser l'impact négatif des déchets sur l'environnement, nous mettons en place des infrastructures de gestion des déchets de plus en plus performantes au niveau environnemental et social, mais dont la gestion a un coût non négligeable pour la société.

Face à ce constat, les autorités européennes et régionales ont défini une hiérarchie dans les modes de gestion de déchets :

1. La prévention

2. Le réemploi

3. Le recyclage et la biométhanisation

4. La valorisation énergétique

5. L'élimination sûre et contrôlée des déchets ultimes

L'intercommunale INTRADEL s'inscrit dans ces lignes directrices. Ce "Guide du réemploi" vous propose des trucs et astuces pour prolonger la vie des objets. Votre portefeuille et l'environnement en sortiront gagnants.

SOMMAIRE

EDITO **P2**

SOMMAIRE **P3**

LE RÉEMPLOI, C'EST QUOI ?

> L'économie circulaire **P4**

> Les labels du réemploi **P5**

AVANT DE JETER UN OBJET...

JE PROLONGE SON CYCLE DE VIE !

> J'entretiens **P6**

> Je répare **P7**

> Je relooke **P7**

> J'échange **P8**

> Je donne **P8**

> Je revends **P9**

AVANT D'ACHETER DU NEUF...

JE CONSOMME FUTÉ ET RESPONSABLE.

> Je réfléchis **P10**

> Je loue, j'emprunte **P11**

> J'achète collectivement **P12**

> J'achète durable **P12**

> J'achète d'occasion **P13**

LA RESSOURCERIE DU PAYS DE LIÈGE **P14-15**

SOFIE **P16**

LA GIVE-BOX **P17**

L'ANNUAIRE DU RÉEMPLOI EN LIGNE **P18**

LES RECYPARCS **P19**



LE RÉEMPLOI, c'est quoi ?



Le réemploi permet, en prolongeant la durée de vie d'un objet, de retarder son arrivée dans la poubelle ou au Recyparc. Il nécessite parfois le démontage, la revalidation ou la réparation du produit.

Ce modèle linéaire présupposait que les ressources sont abondantes, disponibles, faciles d'accès et éliminables à peu de frais. Ce **schéma linéaire** a engendré énormément de **gaspillage de matières premières**.

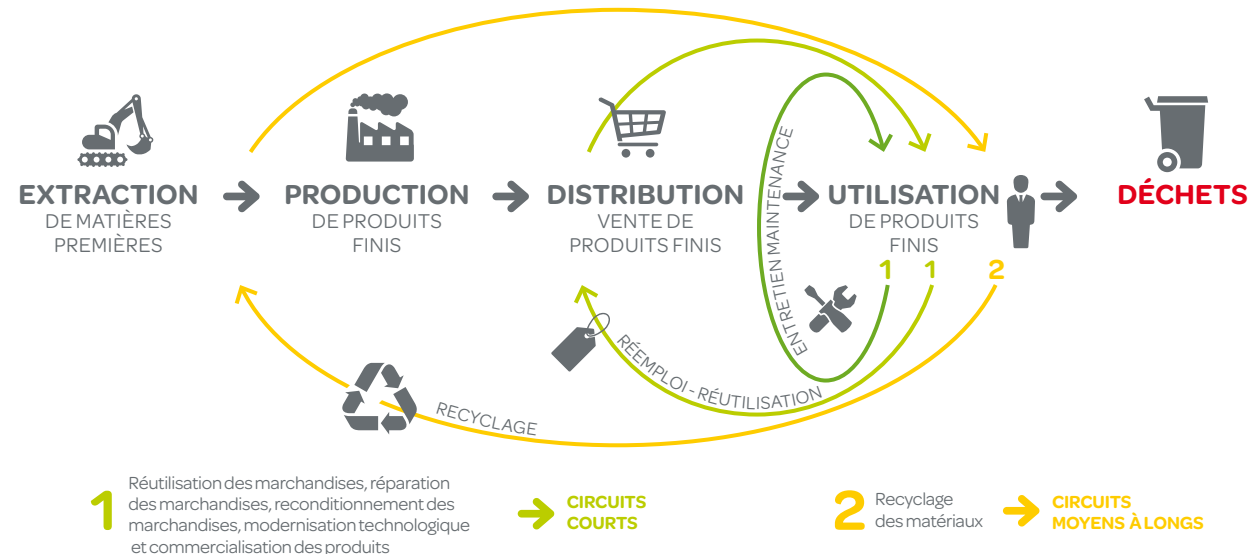
Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus convaincus de la nécessité de faire évoluer ce **modèle linéaire** vers ce que l'on nomme « **l'économie circulaire** », où l'accent est mis sur l'utilisation efficace des ressources pour une croissance intelligente et durable.

Cette nouvelle approche de l'économie nécessite des changements tout au long des chaînes de valeur, de la conception des produits à de nouveaux modèles d'entreprises et de marchés, jusqu'à de nouveaux modes de comportement des consommateurs et une nouvelle approche des déchets: les déchets des uns deviennent, en effet, selon ce modèle les «ressources» des autres.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le réemploi s'inscrit dans une perspective de gestion responsable des déchets, et plus largement dans une nouvelle approche de l'économie appelée « **économie circulaire** ».

Depuis la révolution industrielle, nos économies reposaient sur un schéma de croissance du type « prendre-faire-consommer et jeter ».



source: RESSOURCES asbl

LES LABELS DU RÉEMPLOI

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. www.res-sources.be
Elle a développé 4 labels de qualité pour le secteur de la réutilisation en Belgique :



Le label electroREV assure aux clients la qualité des appareils électroménagers récupérés et valorisés par l'économie sociale. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de modes opératoires et de techniques communes. Une garantie d'un an est offerte sur les appareils de type « gros électroménager », proposés au tiers du prix du neuf équivalent.

www.electrorev.be



Rec'Up. Seconde main, première qualité.

Qualité, service, meilleur prix, geste citoyen... Le label Rec'Up est la référence pour la seconde main. Rec'Up est un label actuellement décerné à 16 acteurs de la seconde main, membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes, autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccables, tout en poursuivant une politique de prix juste et claire.

www.rec-up.be



Solid'R, + qu'un don.

Pour garantir un processus de collecte éthique des biens usagés et se différencier des opérateurs privés, la filière textile RESSOURCES a mis en place le label Solid'R qui garantit :

- le respect des 4 principes de l'économie sociale.
- le respect de principes éthiques: une totale transparence sur les objectifs, les bénéficiaires et l'affectation des fonds provenant de l'activité de collecte et de traitement des textiles.
- des objectifs solidaires : création d'emplois, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, appui à des projets de développement dans les pays du Sud, exportations respectueuses de l'économie locale.
- un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.

www.solid-r.be



VéloCyclé est le 1^{er} label qualité dédié spécifiquement aux vélos de seconde main. Il a été mis en place à l'initiative de l'HeureuxCyclage.be qui coordonne les ateliers de réparation vélo en Wallonie. L'objectif est clair : donner des garanties à l'acheteur d'un vélo de seconde main ainsi qu'une indication sur la qualité de son vélo. Parce qu'un beau vélo n'est pas toujours un bon vélo...

www.lheureuxcyclage.be

AVANT DE JETER UN OBJET...

Je prolonge son cycle de vie !



Avant de décider de mettre un objet à la poubelle, de vous en débarrasser définitivement en l'envoyant grossir les flux des déchets, posez-vous quelques questions :

Cet objet est-il réparable ? Puis-je le transformer, le customiser ? Possède-t-il toujours une valeur marchande ?...

J'ENTRETIENS

La meilleure façon de prolonger l'espérance de vie d'un objet, c'est d'abord :

- d'en prendre soin (protection du bois, retoucher les vêtements, cirer les chaussures, vider le filtre de la machine à laver,...).
- de bien respecter les consignes d'utilisation (lire attentivement les notices d'emploi).
- de l'entretenir ou le faire entretenir par un professionnel.
- de prendre une bonne garantie ou une extension de garantie pour un matériel sophistiqué.



Conseils

Réduisez au minimum l'utilisation de produits chimiques, ils contiennent des substances nuisibles pour la santé et l'environnement.

Privilégiez les remèdes de grand-mère : cire d'abeille pour les boiseries, méthodes classiques de ponçage.

Astuces

- protégez l'écran de votre smartphone (film de protection en verre trempé, housse).
- cirez vos meubles en bois pour les protéger des taches (idem pour les chaussures).
- nettoyez la tondeuse (bac de coupe) et aiguisiez ses lames.



• ...

JE RÉPARE

Réparez vous-même

Fréquentez les magasins de bricolage, consultez les magazines, livres, sites web et blogs de bricolage, qui vous fourniront une mine d'informations utiles pour effectuer vous-même les réparations.

Faites-vous aider

- N'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage, il s'y cache peut-être un génie du bricolage...

Les professionnels

- Pour vos électroménagers, vérifiez si l'appareil est toujours sous garantie. Si ce n'est pas le cas, demandez un ou plusieurs devis pour une réparation auprès de professionnels.
- N'hésitez pas à faire appel aux couturières pour prolonger la vie de vos vêtements, aux cordonniers pour vos sacs et chaussures, aux restaurateurs pour vos meubles.

Astuces

Il y a peut-être un Repair Café près de chez vous ! Ce sont des endroits où des bénévoles se réunissent pour partager leurs compétences en réparations de tout type. Les outils sont disponibles et on peut apprendre également à les utiliser.

www.repairtogether.be



JE RÉUTILISE, JE RELOOKE

Transformez un matériau récupéré en faisant preuve de créativité !

Vous pouvez transformer certains objets de la vie quotidienne en les détournant, ils peuvent devenir des éléments de décoration insolites, très tendance ou vintage.

Astuces

- Je range les outils, les jouets dans des boîtes en carton customisées.
- Je transforme les vieux vêtements en déguisements, tabliers de bricolage, en chiffons.
- Je stocke ou conserve des aliments (riz, sucre,...) dans des bocaux en verre.



AVANT DE JETER UN OBJET...

Je prolonge son cycle de vie !

LE TROC, UNE PRATIQUE VIEILLE
COMME LE MONDE !

J'ÉCHANGE

- En famille ou entre amis : échangez (vêtements d'enfants, matériel de puériculture, outils, ...).
- Participez aux bourses d'échange de votre région ou au vide-dressing.
- Certains sites internet sont spécialisés dans l'échange en ligne. Pour les trouver facilement, tapez « troc ou échange » sur les moteurs de recherche internet.
- Connaissiez-vous les SEL (Système d'Echange Local) ? De plus en plus de villes et communes organisent ces services d'échange de savoir-faire. Echanger une heure de cuisine contre une heure de bricolage, c'est possible ! Renseignez-vous sur www.selcoupdepouce.be
- Sur internet, vous pouvez consulter : www.troctoo.com, www.2ememain.be, www.xchange.be, www.quefaire.be, ...

JE DONNE

Vous avez sûrement des trésors à donner. Les vêtements du petit dernier, quelques appareils électroménagers dont vous n'avez jamais eu l'utilité ou des outils en double exemplaire... C'est fou tout ce que l'on garde au cas où...

Posez-vous la bonne question :

ai-je utilisé tel ou tel objet durant l'année écoulée ?
Si la réponse est non, demandez-vous si l'occasion n'est pas venue d'exprimer votre générosité !

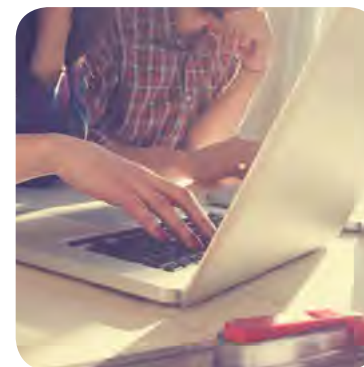


Astuces

Donner à qui ?

- Contactez le CPAS de votre commune, la plupart d'entre eux accueillent les dons avec plaisir
- Renseignez-vous auprès d'associations caritatives et d'entreprises d'économie sociale (Oxfam, Vie féminine, la Ressourcerie du Pays de Liège...)
- Déposez les vêtements que vous ne portez plus dans les conteneurs spécifiques à la collecte des textiles usagés. Choisissez un opérateur labellisé Solid'R afin de garantir une gestion éthique de vos dons (Terre, Petits Riens, Oxfam,...)
- Pensez aux crèches, écoles, mouvements de jeunesse, centres de réfugiés, paroisses... pour les jouets et le matériel de puériculture
- Des give-boxes sont installées un peu partout en province de Liège. Ce sont des endroits de libre-échange où vous pouvez déposer des objets en bon état et reprendre ce que vous voulez si vous le souhaitez.

> Plus d'informations sur les give-boxes ?
Rendez-vous en page 17.



JE REVENDS

Vous possédez des objets ou du matériel (électroménager, informatique, bricolage, jardinage) en bon état ou peu abîmés dont vous ne vous servez plus ? Vos étagères regorgent de vêtements que vous ne portez plus ?

La revente est une excellente solution pour vos finances et pour l'écologie. En effet, ces ventes apportent de petits compléments de revenu et permettent de ne pas produire de déchets. Pour revendre un objet, une foule de possibilités s'offre à vous.

De particulier à particulier

- Les brocantes et marchés aux puces de votre région (www.quefaire.be/brocantes).
- Les petites annonces dans les journaux locaux ou le coin « petites annonces » des magasins de proximité.
- Les réseaux sociaux, certains sites vous permettent de revendre en ligne : www.ebay.be, www.2ememain.be, ...

Les dépôts-ventes

Vous apportez les objets que vous désirez vendre. Après une estimation de leur valeur, les objets d'occasion sont exposés et proposés à la vente. En dehors de ces structures commerciales, d'autres possibilités sont offertes par des associations locales comme la Ligue des Familles. Certains sites internet revendent également vos objets pour vous en ligne : www.troc.com, www.saleforyou.be, ...

L'achat vente

Dans ce cas, le gérant du magasin achète directement aux particuliers les objets qui seront ensuite mis en vente : www.cashconverters.be, ...

AVANT D'ACHETER DU NEUF...

Je consomme futé et responsable !



AVANT D'ACHETER, JE RÉFLÉCHIS !

Acheter n'est pas toujours nécessaire.

Avant de passer à l'acte d'achat, je me pose les bonnes questions.

- Ai-je besoin de posséder un bien que je n'utiliserai pas souvent ?
- Une connaissance peut-elle me prêter du matériel de bricolage, de jardinage, de puériculture ?
- Peut-il se démonter et se réparer facilement ?
- Est-il possible de le louer ?
- Possède-t-il une bonne garantie constructeur ?

Cette série de questions peut m'aider dans une nouvelle approche d'achat responsable qui permettra à mon portefeuille de se porter mieux et aux montagnes de déchets de diminuer.



JE LOUE, J'EMPRUNTE

J'ai besoin d'un objet spécifique que je n'utiliserai que rarement voire une seule fois. Dans ce cas, l'achat ne s'impose pas. Si je l'achète, cet objet viendra encombrer ma maison et un jour ou l'autre générera des déchets.

La solution : la location ou l'emprunt, un bon geste pour mes finances, mon relationnel et la planète.

Où louer ?

- Dans les ludothèques, bibliothèques, médiathèques, bricothèques, ...
- En magasin : vélo, déguisement, outillage, tente, vaisselle, ...
- Via les services publics tels que la Communautés la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.cpm.cfwb.be), les administrations communales, ...

• ...



Conseils

Vérifier les horaires d'ouverture pour les ludothèques, bibliothèques, médiathèques via leur site Internet ou celui de votre administration communale.

À qui emprunter ?

- À une connaissance ou un voisin : outil de jardinage, de bricolage, de puériculture, appareil à fondue ou à raclette, tenue de ski, ...
- Via les sites Internet dédiés au prêt entre particuliers : Peerby, ...
- Via les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL) : échange de services, d'objets et de savoirs au niveau local.



AVANT D'ACHETER DU NEUF...

Je consomme futé et responsable !

J'ACHÈTE COLLECTIVEMENT

Achats groupés

Plutôt que d'acheter, par exemple, une tondeuse à gazon, une ponceuse, un petit échafaudage, qui ne serviront qu'occasionnellement, l'idée de mutualiser certains biens profitant à un ensemble de personnes fait aujourd'hui son chemin. Cela me permet de profiter d'un matériel de qualité que je n'aurais probablement pas eu les moyens ou la nécessité d'acheter tout seul.

Comment faire des achats collectifs ?

- arrangez-vous entre voisins ou amis (matériel de camping, de jardinage, ...)
- achetez via un Groupe d'Achat Local (GAL).

Astuces

Depuis 2001, les vendeurs d'électroménagers sont tenus, si vous le désirez, de reprendre vos appareils usagés en vue de les recycler.

Parmi les DEEE, notamment ceux déposés dans les recyclages, certains peuvent prétendre à une seconde vie.

C'est pourquoi un atelier de revalorisation d'électroménagers (frigos, lave-linge, sècheurs, divers petits appareils ménagers) a été créé : la SRL-FS SOFIE (filiale d'Intradel) : www.electrosocie.be

> Plus d'informations sur SOFIE ?
Rendez-vous en page 16.



J'ACHÈTE DURABLE

Si parfois les objets durables coûtent un peu plus cher à l'achat, vous récupérez vite l'investissement grâce à leur plus grande durée de vie.

- Bannissez les produits « gadgets ». Souvent attrayants mais généralement peu résistants, ils aboutissent rapidement... à la poubelle.
- Vérifiez la solidité du produit désiré, sa facilité de réparation en cas de panne ou de casse, l'étendue de la garantie offerte et la disponibilité des pièces de rechange pendant plusieurs années. L'écolabel européen (www.ecolabel.be) garantit par exemple la disponibilité des pièces de rechange.
- Renseignez-vous bien avant d'acheter. Il existe des consultations de consommateurs (Test Achats par exemple). Ceux-ci testent pour vous une multitude de produits sous tous les angles (consommation énergétique, rapport qualité-prix, ...)



J'ACHÈTE D'OCCASION

Parfois, les objets neufs à bas prix donnent un résultat décevant à l'usage. Si vous souhaitez privilégier une meilleure qualité, le prix du neuf peut être décourageant.

Pensez alors aux boutiques de seconde main qui conjuguent souvent qualité et prix bas.

Vêtements, mobiliers, articles de loisirs (livres, CD, DVD, jouets, ...), électroménagers, matériel informatique, ...

L'offre en seconde main est de plus en plus vaste.

Où acheter en seconde main ?

- Les boutiques de seconde main du réseau RESSOURCES, dont les magasins de la Ressourcerie du Pays de Liège
- Les magasins d'économie sociale : les vestiboutiques de la Croix-Rouge, Terre, Oxfam, Les Petits Riens, ...
- Les brocantes, marchés aux puces et antiquaires qui regorgent de bonnes affaires pour ceux qui aiment chiner.
- Les annonces des journaux locaux ou le « coin petites annonces » des magasins qui sont une façon simple de dénicher des objets en bon état.
- Les bourses de la Ligue des Familles de votre région (vêtements, jouets)
- Les magasins de dépôt et achat-vente qui proposent un large choix d'objets à des prix intéressants. Certains offrent même des garanties.
- Les sites internet : www.ebay.be, www.quefaire.be, www.2ememain.be, www.res-sources.be, www.electrosocie.be, ...

Astuce

En matière de réemploi, Internet devient incontournable. Vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion internet ? Renseignez-vous auprès de votre administration communale. Plusieurs d'entre elles mettent à disposition de leurs citoyens le matériel nécessaire pour « surfer » en toute facilité.



> Plus d'informations sur les boutiques de seconde main de la Ressourcerie de Liège? Rendez-vous en page 15.



LA RESSOURCERIE DU PAYS DE LIÈGE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Filiale de l'intercommunale Intradel, la Ressourcerie du Pays de Liège, société coopérative à finalité sociale, propose aux communes affiliées une collecte des encombrants à domicile, sur rendez-vous.

La Ressourcerie offre une solution pour se débarrasser des objets encombrants de la manière la plus respectueuse qui soit pour l'environnement.

En effet, une fois collectés, les encombrants sont triés en fonction de leur état. Ensuite, ils seront soit réutilisés par l'intermédiaire de magasins de seconde main, soit démantelés et intégrés aux filières de recyclage propres à chaque matériau. Le cas échéant, ils peuvent aussi être valorisés en énergie électrique.

Quelles sont les communes mettant en œuvre ce service ?

Awans, Anthignes, Aywaille, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Esneux, Faimers, Ferrières, Fexhe-le-Haut-clocher, Flémalle, Geer, Herstal, Herve, Huy, Liège, Lincet, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Olne, Oupeye, Remicourt, Seraing, Spa, Sprimont, Tinlot, Trooz, Waremme, Wasseiges.

Suivant les communes, le service est gratuit pour les citoyens ou soumis à une contribution financière fixée par la commune.

Que puis-je déposer ?

En bon ou en mauvais état :



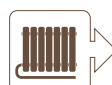
- meubles, objets de décoration, vaisselle, tissus d'ameublement



- livres, jouets, vélos et autres objets de loisirs



- électroménagers, appareils électriques et électroniques (friteuses vidées de leur huile)



- matériel de chauffage ou articles métalliques (ex. : tondeuses) vidés de leur carburant et huile de moteur



- sanitaires



- PVC de construction, frigolite, outils, portes, bois (sans clous apparents), métaux, plastiques, marbres.



Chaussée verte 25/3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/220 20 00
info@ressourcerieliege.be
www.ressourcerieliege.be

Comment procéder ?

(pour les citoyens des communes précitées)

- j'appelle le 04/220.20.00
- je prends rendez-vous avec l'équipe de collecte
- je donne une liste de mes encombrants (la plus complète possible)
- je place mes encombrants au rez-de-chaussée de mon immeuble (pas sur le trottoir) le jour convenu
- je groupe les pièces multiples (lier les planches, placer les petits objets dans des boîtes en carton).

MAGASINS DE SECONDE MAIN

Électroménagers (1 an de garantie) • Meubles • Bibelots Vaisselle • Livres • Jouets • Disques • Puériculture • ...

Les **R•Shop**, magasins de seconde main de La Ressourcerie, proposent un vaste choix d'objets de seconde main.

En achetant aux **R•Shop**, vous faites un geste à la fois écologique et citoyen.



R•SHOP CITY
Quai Saint-Léonard 79
4000 Liège
Tél. : 0492 39 22 43



R•SHOP COUNTRY
Chaussée verte 25/3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04 222 41 11



LA COLLECTE BRANCHÉE

Filiale d'**Intradel**, **SOFIE** est une société coopérative à finalité sociale active dans la collecte, le tri, le recyclage et la réutilisation de **DEEE** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Les activités de SOFIE s'articulent autour de quatre pôles :

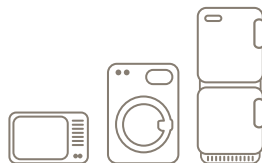
- 1) Collecte et tri des DEEE provenant des détaillants en électroménagers de la Province de Liège, dans le cadre de Recupel
- 2) Valorisation et revente d'électroménagers usagés
- 3) Dépollution et démantèlement de frigos et de petits électroménagers
- 4) Réparation des électroménagers des particuliers

Dans le cadre de la valorisation d'électroménagers usagés, **SOFIE** dispose d'un vaste atelier équipé d'un matériel de pointe où une équipe de techniciens parfaitement formés répare, suivant des procédures très strictes, les électroménagers usagés sélectionnés.

Lessiveuses, séchoirs, lave-vaisselle, frigos et congélateurs ainsi reconditionnés sont ensuite revendus par l'intermédiaire des deux magasins de la Ressourcerie :
le **R-SHOP CITY** (Liège)
le **R-SHOP COUNTRY** (Grâce-Hollogne).

A noter que tous les appareils réparés et vendus par SOFIE bénéficient du label « **Electro-Rev** », gage de qualité, et d'un an de garantie.

Dans le cadre de ses activités, SOFIE vise à la création d'emplois durables en faveur de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi.



LA GIVE-BOX

LA «BOÎTE À DONNER» D'INTRADEL

Une **give-box** est un lieu de libres-échanges, une sorte d'armoire ou étagère où vous pouvez **DONNER** et **PRENDRE** gratuitement. La **give-box** contribue à donner une deuxième vie aux objets, en faisant plaisir à un passant, dans une volonté de consommer durablement et différemment.

Comment ça marche ?

Déposez-y les objets propres et en bon état de façon attrayante et/ou prenez librement ceux qui vous intéressent.
N'emportez que des objets dont vous avez réellement besoin !

Que puis-je déposer ?

De nombreux objets encore en bon état peuvent y être déposés. Par exemple : vaisselle, jouets, livres, déco & accessoires, matériel de sports & loisirs, DVD, outils de jardinage...

Le réseau de give-boxes Intradel

Le réseau comporte 62 give-boxes installées sur 40 communes du territoire d'Intradel. Elles sont accessibles durant les heures d'ouverture des lieux qui les accueillent.

Où puis-je trouver une give-box ?

Pour connaître la localisation des give-boxes de la zone Intradel, rendez-vous sur notre site Internet : www.intradel.be.

Vous y trouverez également toutes les informations complémentaires sur cet outil durable et solidaire !



L'ANNUAIRE DU RÉEMPLOI EN LIGNE

LES BONNES ADRESSES PRÈS DE CHEZ SOI

Pour compléter cette brochure et trouver toutes les bonnes adresses du réemploi, nous vous invitons à consulter notre annuaire du réemploi sur www.intradel.be/points-du-reemploi

Cet outil d'Intradel vous permet d'effectuer des recherches à travers un ensemble d'acteurs travaillant dans le domaine de la réutilisation (asbl, ateliers de réparation, associations, service de location, d'échange, magasins de seconde main...).

Vous souhaitez prolonger la vie d'un objet ?

Le réparer, le relooker, l'échanger, le donner ou le revendre ?

Vous voulez consommer futé et responsable ?

Louer, emprunter, acheter collectivement, d'occasion et/ou durable ?

L'annuaire du réemploi compile toutes les bonnes adresses sur l'ensemble des 72 communes Intradel en Province de Liège.

Astuces

Les bonnes adresses du réemploi sur : www.intradel.be/points-du-reemploi



Vous souhaitez faire partie de notre «annuaire du réemploi» en ligne?

En tant que professionnel travaillant dans le domaine de la réutilisation, vous pouvez faire une demande via notre site afin de faire partie des acteurs référencés. www.intradel.be/points-du-reemploi

> Proposer un point du réemploi



LES RECYPARCS

Si vous n'avez pas trouvé une solution de réemploi pour les objets dont vous souhaitez vous débarrasser, les recyparcs accueillent les déchets recyclables comme par exemple les encombrants, les déchets verts ou les déchets spéciaux des ménages. Ces différentes matières sont collectées en vue de les recycler, de les valoriser ou de les éliminer dans le respect des exigences environnementales.

Quelques consignes

- je trie bien mes déchets avant d'arriver, je gagne ainsi du temps
- si j'utilise une remorque, je prends soin de placer un filet ou une bâche sur mes déchets afin d'éviter de les semer en chemin
- je n'oublie pas ma carte d'identité, obligatoire à l'entrée
- je dépose maximum 1m³ par jour, tous déchets confondus
- sur place, je roule au pas et je reste courtois.



Dans quel recyparc me rendre ?

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel parc de la Zone INTRADEL. À l'heure actuelle, il y en a 49, ainsi qu'un recyparc mobile.

Pour trouver le recyparc le plus proche de chez vous, rendez-vous sur notre site www.intradel.be.



Un petit coup de main!

Toutes les informations utiles se trouvent dans notre «Guide pratique des Recyparcs», disponible dans votre recyparc et sur notre site www.intradel.be.

Heures d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont consultables sur notre site :

www.intradel.be

- > trier-ses-dechets
- > recyparcs
- > horaire d'ouverture

Les recyparcs sont fermés les dimanches, lundis et jours fériés. Lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit.



HALTE AU GASPILLAGE!

Options pour le réemploi !

Ce petit guide du réemploi vous invite à réfléchir aux alternatives
avant de jeter un objet dont vous n'avez plus d'utilité.